

Cadre de classement des archives communales (arrêté du 31 décembre 1926)

ARCHIVES MODERNES (POSTÉRIEURES À 1790)

Série A - Lois et actes du pouvoir central

Lois, édits, déclarations, ordonnances et décrets imprimés. Actes imprimés des ministres, des comités et commissions des assemblées nationales. Enregistrement des lois et décrets.

Série B - Actes de l'administration départementale

*Actes du département, des districts, des administrations de canton, des préfets et sous-préfets.
Recueil des actes administratifs de la Préfecture.*

Série C - Bibliothèque administrative

Publications officielles, bulletins des ministères. Publications du département. Ouvrages et revues concernant l'administration. Publications historiques.

Série D - Administration générale de la commune

*Conseil municipal
Actes de l'administration municipale
Administration de la commune
Contentieux*

Série E - État civil

Instructions et circulaires, registres d'état civil et tables décennales, publications de mariages, extraits d'état civil, notifications d'admission à domicile et de naturalisation.

Série F - Population, économie sociale, statistique

*Population
Commerce et industrie
Agriculture
Subsistances
Statistique générale
Mesures d'exception
Travail*

Série G - Contributions, administrations financières

*Impôts directs
Impôts extraordinaires*

Série H - Affaires militaires

*Recrutement
Administration militaire
Garde nationale et sapeurs pompiers
Mesures d'exception et faits de guerre*

Série I - Police, hygiène publique, justice

*Police locale
Police générale
Justice
Répression
Hygiène publique et salubrité*

Série K - Élections et personnel

Élections

Personnel municipal

Protocole et distinctions honorifiques

Série L - Finances de la commune

Comptabilité

Revenus et charges de la commune

Série M - Édifices communaux, monuments et établissements publics

Édifices publics

Édifices de culte et cimetières

Édifices à usage de services d'assistance et de prévoyance

Édifices à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art

Édifices divers

Série N - Biens communaux, terres, bois, eaux

Biens communaux, bois, eaux, propriétés et droits divers, biens nationaux

Série O - Travaux publics, voirie, moyens de transport, régime des eaux

Travaux publics et voirie en général : voirie urbaine, petite voirie, grande voirie, voirie privée

Moyens de transport et travaux divers

Navigation et régime des eaux

Série P - Cultes

Culte catholique, culte protestant, culte israélite, cultes divers, police des cultes

Série Q - Assistance et prévoyance

Bureaux de bienfaisance, secours d'urgence

Œuvres charitables

Établissements hospitaliers, hospitalisation

Institutions diverses

Application des lois d'assistance et de prévoyance

Série R - Instruction publique, sciences, lettres et arts

Instruction publique

Sciences, lettres et arts

Sports et tourisme

Série S - Pièces n'entrant pas dans les séries précédentes